



Rosières
près Troyes

Note brève et synthétique du Compte Financier Unique 2025

Introduction

La commune a adopté, par une délibération du 04 avril 2022, le référentiel M57 à compter du 1er janvier 2023.

Dans la continuité, la collectivité a fait le choix du passage au Compte financier unique (CFU) dès l'exercice 2024.

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. À lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ».

Le CFU rationalise et modernise l'information budgétaire et comptable soumise au vote et supprime les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion. Il simplifie les procédures, car sa production est totalement dématérialisée.

La lecture de l'exécution budgétaire modernisée (partie II) se complète d'une vision patrimoniale (partie III). Le bilan présente notamment la valeur des biens immobilisés, le niveau des créances et des dettes en fin d'exercice, ce qui permet d'approfondir les analyses au-delà de la vérification du respect des autorisations budgétaires données. II.

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour le compte financier unique de la commune et est disponible sur le site internet de la commune pour l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025.

Précisions :

Les opérations dites « réelles » sont les opérations qui ont un impact direct sur la trésorerie ; il s'agit d'encaissements et de décaissements effectifs.

Les opérations dites « d'ordre » (ex : amortissements), qui contribuent néanmoins à équilibrer les budgets, n'ont pas de conséquence sur la trésorerie, elles ne représentent que des jeux d'écriture :

- ✓ Elles ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement.
- ✓ Elles sont retracées en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement.
- ✓ Elles sont équilibrées.

Présentation des résultats 2025

A la clôture de l'exercice 2025, le CFU du budget fait apparaître un résultat cumulé de 2 526 446,67€

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES exercice 2025	4 719 725,42	2 279 935,85
DEPENSES exercice 2025	3 926 218,20	2 142 733,80
Résultat	793 507,22	137 202,05
Résultats antérieurs reportés	3 036 039,96	153 276,72
<i>Part affectée à l'investissement en 2025</i>	<i>1 057 724,28</i>	
Résultat de clôture cumulé au 31/12/2025	2 771 822,90	290 478,77
Solde des restes à réaliser		- 535 855,00
RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	2 771 822,90	- 245 376,23
RESULTAT CUMULE		2 526 446,67

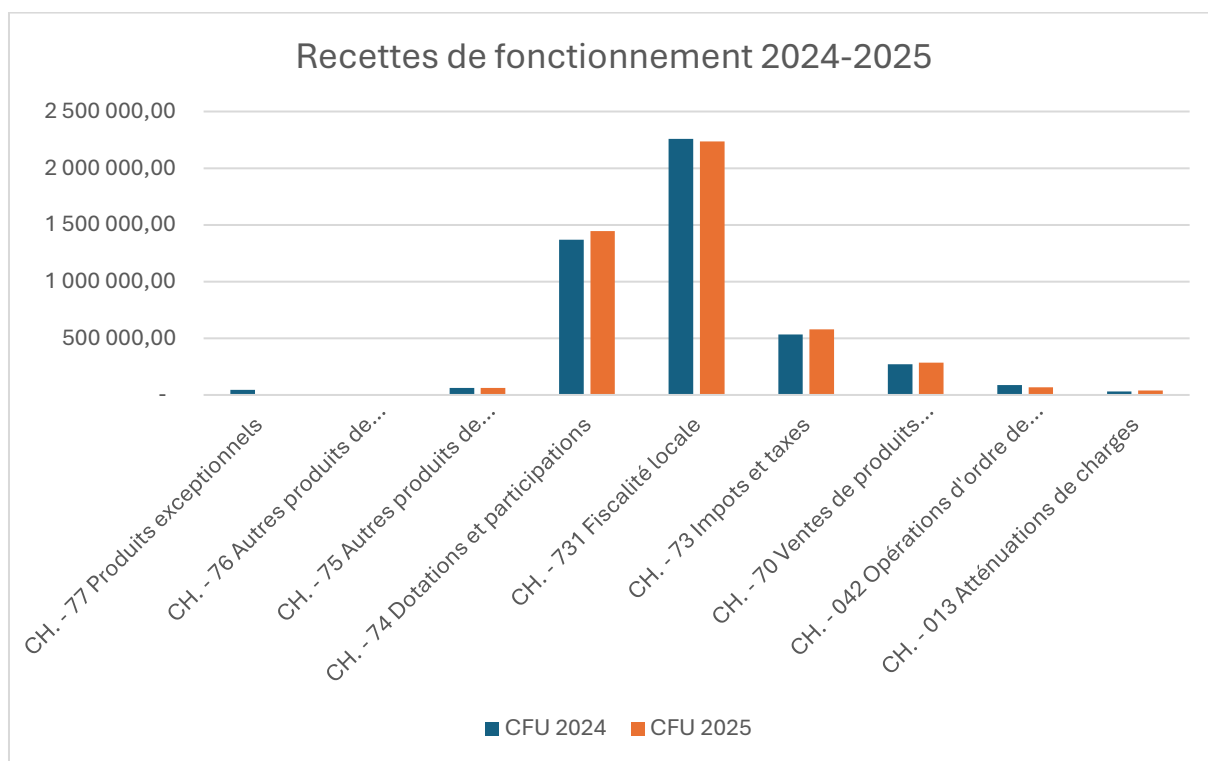
Analyse de la section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre commune d'assurer le quotidien. Il regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Fonctionnement	CFU 2025	CFU 2024	Variation €	Variation %
Recettes réelles	4 653 000,81	4 571 455,45	81 545,36	1,78%
Recettes d'ordre	66 724,61	88 448,40	- 21 723,79	-24,56%
Total Recettes de fonctionnement	4 719 725,42	4 659 903,85	59 821,57	1,28%
Dépenses réelles	3 572 451,20	3 507 619,09	64 832,11	1,85%
Dépenses d'ordre	353 767,00	432 061,22	- 78 294,22	-18,12%
Total Dépenses de fonctionnement	3 926 218,20	3 939 680,31	- 13 462,11	-0,34%

❖ Les recettes de fonctionnement sont composées :

- Des prestations fournies à la population : accueil de loisirs, restauration scolaire, locations de salles et matériels, école de musique.
- Des impôts locaux
- De la fiscalité indirecte
- Des dotations versées par l'État
- Des subventions
- Des revenus des immeubles



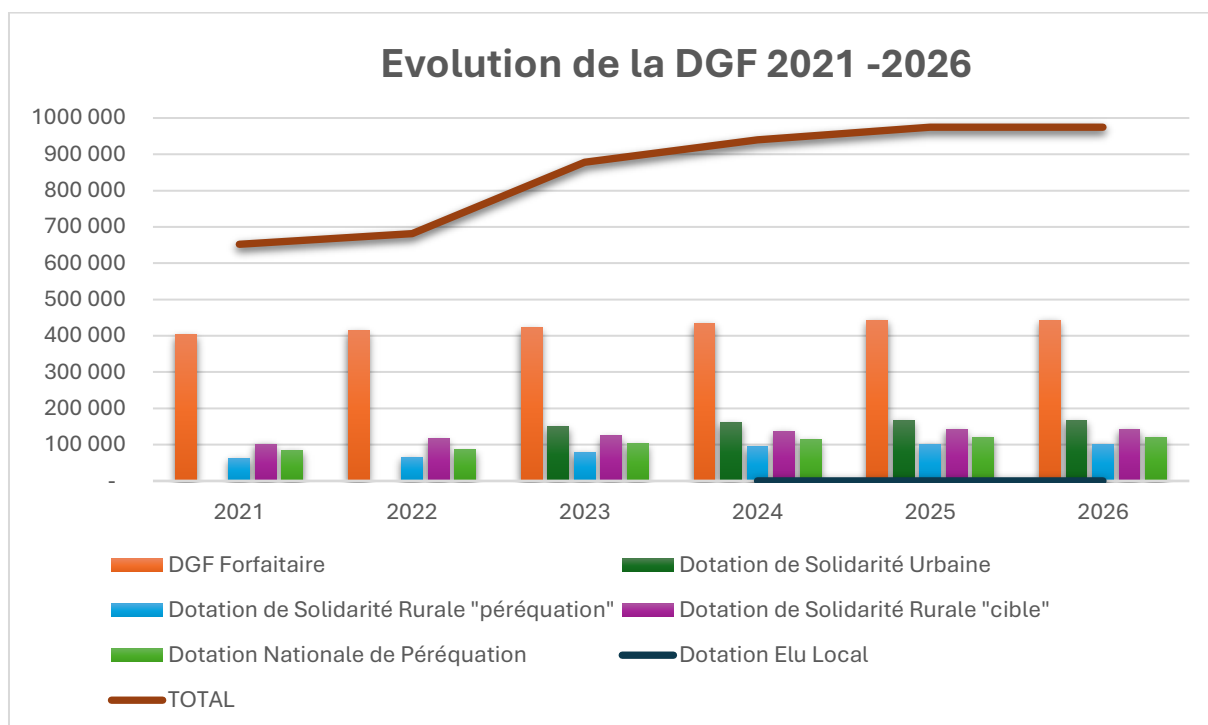
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CFU 2025	CFU 2024	Variation en €	Variation en %
CH. - 013 Atténuations de charges	39 531,23	31 067,30	8 463,93	27,24%
CH. - 70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	285 388,25	271 038,46	14 349,79	5,29%
CH. - 73 Impôts et taxes	579 735,00	532 887,00	46 848,00	8,79%
CH. - 731 Fiscalité locale	2 234 790,53	2 258 508,91	- 23 718,38	-1,05%
CH. - 74 Dotations et participations	1 445 547,11	1 369 962,83	75 584,28	5,52%
CH. - 75 Autres produits de gestion courante	61 754,64	62 875,45	- 1 120,81	-1,78%
CH. - 76 Autres produits de gestion courante	4,05	4,50	- 0,45	-10,00%
CH. - 77 Produits exceptionnels	6 250,00	45 111,00	- 38 861,00	-86,15%
Recettes réelles	4 653 000,81	4 571 455,45	81 545,36	1,78%
CH. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	66 724,61	88 448,40	- 21 723,79	-24,56%
Recette d'ordre	66 724,61	88 448,40	- 21 723,79	-24,56%
Total des recettes de fonctionnement	4 719 725,42	4 659 903,85	59 821,57	1,28%

Les recettes de fonctionnement ont été en légère hausse en 2025 (+1.78%).

Dans le chapitre 731, il y a une baisse constatée de 23 718€ mais en aucun cas la fiscalité a diminué mais en 2024 nous avons touché une aide exceptionnelle de 80 000€ lié à l'entretien de la technopole ce qui crée un effet de comparaison défavorable avec 2024. Ces recettes représentent 60% des recettes de fonctionnement de la collectivité

Les recettes des produits des services (chapitre 70) sont en augmentation de +5.29% notamment avec la hausse du cout du repas avec le passage en SELF de la cantine et une augmentation des effectifs.

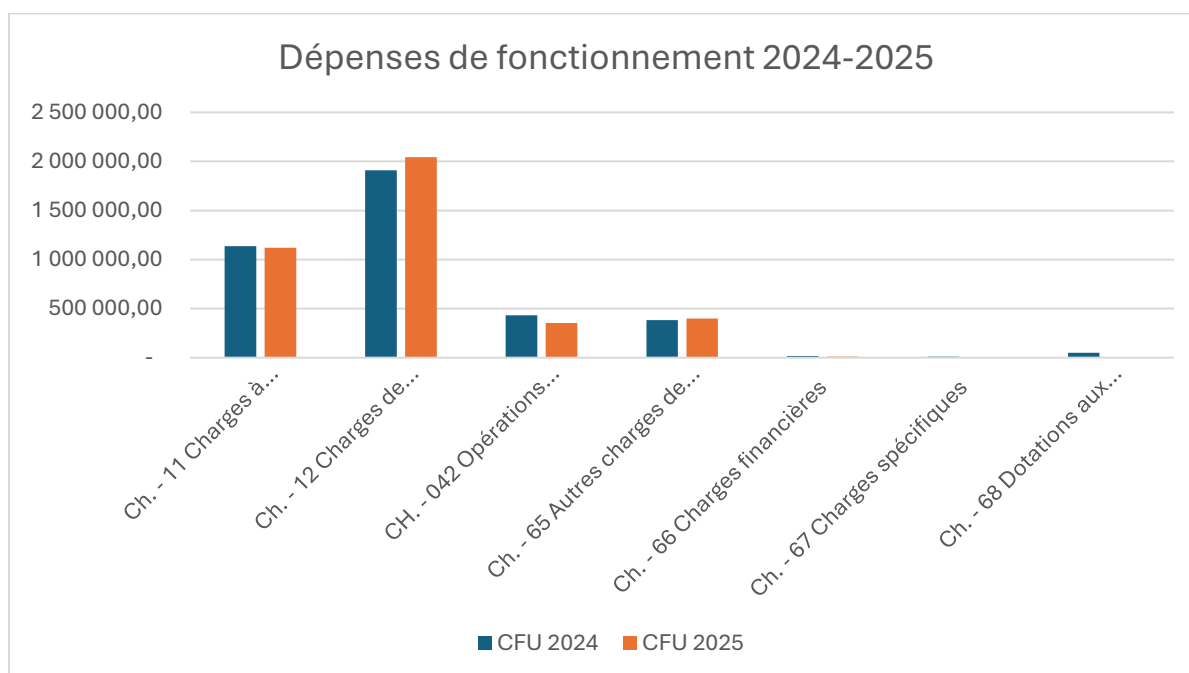
Les dotations et participations (chapitre 74) sont également en hausse avec une augmentation de la DGF impacté par l'augmentation du nombre d'habitants sur la commune.



Le Chapitre 013, consacré aux atténuations de charges, est en augmentation de 27% par rapport à 2024. Ce chapitre comprend les remboursements de rémunération à la suite des arrêts de travail, accident de travail mais également les congés maternités (2 cette année).

❖ **Les dépenses de fonctionnement sont composées :**

- Charges à caractère général : prestations de services, de l'entretien et consommation des bâtiments communaux, achats de matières premières et fournitures
- Des salaires du personnel communal
- Des subventions aux associations
- Indemnités des élus
- Intérêts de la dette
- Dotation aux provisions



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CFU 2025	CFU 2024	Variation en €	Variation en %
Ch. - 11 Charges à caractère général	1 119 539,72	1 137 484,70	- 17 944,98	-1,58%
Ch. - 12 Charges de personnel et frais assimilés	2 044 625,14	1 910 489,09	134 136,05	7,02%
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	397 913,28	381 084,54	16 828,74	4,42%
Ch. - 66 Charges financières	10 373,06	16 553,24	- 6 180,18	-37,34%
Ch. - 67 Charges spécifiques	-	12 007,52	- 12 007,52	-100,00%
Ch. - 68 Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	50 000,00	- 50 000,00	-100,00%
Dépenses réelles	3 572 451,20	3 507 619,09	64 832,11	1,85%
CH. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	353 767,00	432 061,22	- 78 294,22	-18,12%
Dépenses d'ordre	353 767,00	432 061,22	- 78 294,22	-18,12%
Total des dépenses de fonctionnement	3 926 218,20	3 939 680,31	- 13 462,11	-0,34%

Les dépenses de fonctionnement sont en légère baisse de 0.34% ce qui montre l'effort que continue de faire la collectivité pour tenter de limiter l'impact de l'inflation, les contraintes nationales...

Les variations les plus significatives concernent les dépenses de personnel (chapitre 012) avec 7.02% d'augmentation qui s'explique par :

- L'augmentation de 3 points des cotisations des employeurs territoriaux à la CNRACL (cotisations retraite dues par les employeurs territoriaux des agents des collectivités et des hôpitaux) estimée à environ + 41 000 €,
- Augmentation du SMIC de 2% depuis le 1^{er} novembre 2024, sur une année pleine,
- Obligation pour l'employeur de participer au risque prévoyance depuis 2025
- Nomination d'un agent catégorie A
- Le recrutement d'agents contractuels :
 - o un chargé de communication (12 mois)
 - o une assistante de direction (9 mois)
 - o une assistante finances (8mois)
 - o le maintien d'un chargé de mission affecté au service des finances (6 mois)
 - o des agents au pôle enfance
- Le remplacement d'agents en congés maladie (maternité, maladie ordinaire...).
- La prise en compte du GVT (glissement vieillesse et technicité).

En revanche, les dépenses de fonctionnement courant, ont diminué grâce notamment au passage en LED de l'éclairage public installé en 2024 qui a diminué considérablement la facture d'électricité (- 45 000€).

Les autres charges de gestion courante s'établissent à 397 913.06€ en 2025 soit une hausse de 4.42% principalement dû aux versements de subventions aux associations.

Les charges financières (chapitre 66) continuent une année de plus à diminuer car il ne reste actuellement que deux emprunts sur la commune pour un capital restant dû de 221 095.86€.

Analyse de la section d'investissement

Le budget d'investissement sert à financer toutes les dépenses qui ont vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité. Il s'agit donc principalement de dépenses d'équipement et de travaux

Investissement	CFU 2025	CFU 2024	Variation en €	Variation en %
Recettes réelles	1 923 649,45	812 979,07	1 110 670,38	137%
Recettes d'ordre	356 286,40	433 499,93	- 77 213,53	-18%
Total recettes (1)	2 279 935,85	1 246 479,00	1 033 456,85	83%
Dépenses réelles	2 073 489,79	1 534 863,71	538 626,08	35%
Dépenses d'ordre	69 244,01	89 887,11	- 20 643,10	-23%
Total dépenses (2)	2 142 733,80	1 624 750,82	517 982,98	32%
Résultat de l'exercice (1)-(2)	137 202,05	- 378 271,82	515 473,87	115%

❖ Les recettes d'investissement se composent :

RECETTES D'INVESTISSEMENT (reports compris)	CFU 2025	CFU 2024	Variation en €	Variation en %
Dotations, fonds divers et réserves (Chap.10)	1 245 016,30	226 148,14	1 018 868,16	451%
Subventions d'investissement (Chap.13)	653 983,10	524 308,72	129 674,38	25%
Emprunt (Chap.16)	-	-	-	
Immobilisations corporelles (Chap.21)	11 776,80	-	11 776,80	
Immobilisations en cours (Chap.23)	1 096,45	3 638,21	- 2 541,76	-70%
Opérations pour le compte de tiers (Chap.45)	11 776,80	58 884,00	- 47 107,20	-80%
TOTAL Recettes Réelles	1 923 649,45	812 979,07	1 110 670,38	137%
Opérations d'ordre	356 286,40	433 499,93	- 77 213,53	-18%
TOTAL GENERAL	2 279 935,85	1 246 479,00	1 033 456,85	83%

Le chapitre 10 a fortement augmenté entre 2024 et 2025 principalement en raison de l'affectation du résultat de l'exercice 2024 au financement de la section d'investissement, pour un montant de **1 057 724,28 €**. Cette affectation a permis d'éviter le recours à un emprunt.

Par ailleurs, la collectivité a perçu plusieurs subventions liées aux projets suivants et datant pour certains des années antérieures :

- L'aménagement du parvis de la Mairie,
- L'aménagement d'une voie verte,
- La construction de la Maison des Jeunes Caillotins,
- Le passage en éclairage public LED.

❖ Les dépenses d'investissement :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (reports compris)	CFU 2025	CFU 2024	Variation en €	Variation en %
Emprunt (Chap.16)	105 894,27	160 662,70	- 54 768,43	-34%
Immobilisations incorporelles (Chap 20)	15 203,40	32 923,00	- 17 719,60	-54%
Subventions d'équipement versées (Chap 204)	14 693,76	290 013,76	- 275 320,00	-95%
Immobilisations corporelles (Chap.21)	276 694,09	239 042,08	37 652,01	16%
Immobilisations en cours (Chap.23)	1 649 227,47	753 338,16	895 889,31	119%
Opérations pour le compte de tiers (Chap.45)	11 776,80	58 884,00	- 47 107,20	-80%
TOTAL Dépenses Réelles	2 073 489,79	1 534 863,70	538 626,09	35%
Opérations d'ordre	69 244,01	89 927,11	- 20 683,10	-23%
TOTAL GENERAL	2 142 733,80	1 624 790,81	517 942,99	32%

Pour rappel, le remboursement du capital de la dette constitue une dépense d'investissement alors que les intérêts et les frais financiers sont des dépenses de fonctionnement.

Le remboursement du capital (chapitre 16) est en diminution en 2025 est en diminution car en 2024 nous avons encore 8 emprunts en cours contre 6 en 2025 pour en avoir seulement 2 en 2026.

Les projets réalisés par commission en 2025 ont été les suivants :

URBANISME			
Lieu	Projet	Report 2024 sur 2025	Projet 2025
COMMUNE	Plan Local Urbanisme / Révision du Plan d'Occupation des Sols	1 920 €	
TOTAL URBANISME		1 920 €	- €

VIE SCOLAIRE			
Lieu	Projet	Report 2024 sur 2025	Projet 2025
ECOLE ELEM.	Réfrigérateur Combiné Valberg		369,97 €
ACCUEIL DE LOISIRS	Mobiliers divers (chauffeuse, chaises, tables...)		5 904,93 €
TOTAL VIE SCOLAIRE		- €	6 274,90 €

SPORT			
Lieu	Projet	Report 2024 sur 2025	Projet 2025
TERRAIN DE TENNIS Extérieur	Rénovation complète		43 024,56 €
TOTAL SPORT			43 024,56 €

VOIRIE			
Lieu	Projet	Report 2024 sur 2025	Projet 2025
ROND POINT UTT	Création d'un passage piéton jusqu'au rond point	26 077,72 €	
RUE PAUL HERVY	Extension du réseau électrique	3 596,42 €	
TOTAL VOIRIE		29 674,14 €	- €

ADMINISTRATION			
Lieu	Projet	Report 2024 sur 2025	Projet 2025
MAIRIE	Installation Office 365	4 680,00 €	
	Acquisition PC Fixe Accueil et PC JS		2 236,80 €
	Achat Fauteuil + Table basse Espace Attente devant Bureau Maire (1er étage)		2 404,18 €
	Remplacement Matériels informatiques		3 489,60 €
	Vélo Electrique		1 688,98 €
TOTAL ADMINISTRATION		4 680,00 €	9 819,56 €
		14 499,56 €	

SOCIAL ET CADRE DE VIE			
Lieu	Projet	Report 2024 sur 2025	Projet 2025
COMMUNE	Arbres pour naissance		3 415,06 €
	Tondeuse autoportée		39 600,00 €
	Débroussailleuse thermique FS 131		624,00 €
	2 Débroussailleuses thermique FS 411		1 758,24 €
	Achat d'une microbineuse		469,00 €
	Achat d'un aspirateur souffleur		516,00 €
	Achat de deux souffleurs		1 618,20 €
	Petits matériels divers		2 727,77 €
	Remorque plateau pour débrou 4x4		1 890,00 €
	Tracteur		43 900,39 €
	Acquisition d'une balayeuse		30 090,00 €
	Festivités - 96 chaises		3 393,48 €
	Festivités - 20 tables plastiques		1 954,32 €
	Festivités - 3 Barnums 3x3		1 386,00 €
	Sonorisation portable		3 293,07 €
ECOLEES	Installation d'arbres		5 148,00 €
	3 poubelles de tri		1 673,86 €
SALLE DES FETES	Achat de 100 chaises pliantes		8 394,00 €
ECOLE DE MUSIQUE	Remplacement IPAD et Stylet		1 246,75 €
	Acquisition Flûte		708,00 €
	Acquisition Clarinette		636,00 €
	Acquisition Synthétiseur		499,50 €
PARVIS	Vitrine en plexiglas pour panneau affichage	790,80 €	
TOTAL SOCIAL ET CADRE DE VIE		790,80 €	154 941,64 €
			155 732,44 €

BATIMENTS - MJC - BATIMENT TECHNIQUE			
Lieu	Projet	Report 2024 sur 2025	Projet 2025
BATIMENTS	Ecoles - Installation d'une clôture du côté de la rue		3 035,54 €
	Ecoles - Revêtement de sol couloir + classe		9 710,28 €
	Ecoles - Rideaux occultants		5 024,10 €
	Salle des fêtes - Installation d'une alarme		8 507,16 €
	Salle des fêtes - Clôture pour local poubelle		1 739,24 €
	Salle de fêtes - Adoucisseur		2 532,00 €
	Gymnase - Remplacement de deux chauffe eau électrique		8 490,00 €
	STM - Alarme		5 082,74 €
	STM - Porte Sectionnelle		6 000,00 €
	Mairie - Revêtement de sol du bureau pole enfance		1 521,60 €
	Mairie - Modification de la baie informatique		3 358,77 €
SOUS-TOTAL BATIMENTS			55 001,43 €
MJC	Construction d'un nouveau restaurant scolaire	1 610 651,75 €	
	Rue Guibout - Extension du réseau électrique	11 097,34 €	
	Aspirateur robot sol autonome		2 388,00 €
	Achat d'un lave linge 8kg		2 334,00 €
	Achat d'un sèche linge 8kg		2 119,20 €
SOUS-TOTAL MJC		1 621 749,09 €	6 841,20 €
BATIMENT TECHNIQUE	Derrière Mairie - Etudes de sol	6 084,00 €	
	Parution Marché		1 655,40 €
	Publication pour MO		864,00 €
	Construction du bâtiment technique (fouille + honoraires + travaux)		12 498,00 €
SOUS-TOTAL BATIMENT TECHNIQUE		6 084,00 €	15 017,40 €
TOTAL		1 627 833,09 €	76 860,03 €
		1 704 693,12 €	